

Fiche de données de sécurité

selon 2015/830/CE modifiant 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.11.2020

Révision: 17.11.2020

*

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit: **VÉGÉTAL BITUME - 264**
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- Secteur d'utilisation
 - SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
 - SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
- Catégorie du produit PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
- Emploi de la substance / de la préparation
 - 12 Fonctions dégrissant, anti-humidité, lubrifiant, dégraissant, désoxydant, dégoudronnant, décapant encres, décapant peinture fraîches, décapant colles, décapant résines, décapant mastics, décapant marqueur 100% végétal
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur:
 - TEXXIUM
 - 58 Rue de Maïtena
 - 40260 CASTETS
 - FRANCE
 - Tel 05.58.57.37.20
 - Fax 05.58.57.37.42
 - www.texxium.fr
- Service chargé des renseignements: Service protection de l'environnement
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence:
 - Tel 01.45.42.59.59
 - Société / Organisme : ORPHILA - INRS - <http://www.centres-antipoison.net>

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- 2.2 Éléments d'étiquetage
 - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
 - Pictogrammes de danger néant
 - Mention d'avertissement néant
 - Mentions de danger néant
- 2.3 Autres dangers
 - Résultats des évaluations PBT et vPvB
 - PBT: Non applicable.
 - vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- Description:
 - Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
 - Contient selon règlement détergent 648/2004/CE : tensioactif non ionique entre 5 et 15 %.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 2015/830/CE modifiant 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.11.2020

Révision: 17.11.2020

Nom du produit: **VÉGÉTAL BITUME**

(suite de la page 1)

· Composants dangereux:

CAS: 108-32-7 EINECS: 203-572-1 Reg.nr.: 01-2119537232-48-XXXX	carbonate de propylène	3-<10%
CAS: 34590-94-8 EINECS: 252-104-2 Reg.nr.: 01-2119450011-60-xxxx	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	1-≤2,5%
CAS: 69011-36-5 NLP: 500-241-6 Reg.nr.: 01-2119976362-32-0000	Isotridecaneol ethoxylé, 7-15 EO ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Acute Tox. 4, H302	0,1-<1%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- 4.1 Description des premiers secours
- Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- Après inhalation: En cas de manifestation allergique, consulter un médecin.
- Après contact avec la peau: En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- Après contact avec les yeux:
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant 15 minutes, en écartant bien les paupières.
S'il apparaît une douleur, une rougeur ou gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.
- Après ingestion: Consulter un médecin en lui montrant l'étiquette
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction:
eau pulvérisée;
mousse;
poudre d'extinction;
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- 6.4 Référence à d'autres rubriques
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 2015/830/CE modifiant 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.11.2020

Révision: 17.11.2020

Nom du produit: **VÉGÉTAL BITUME**

(suite de la page 2)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:
Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

VME (France) Valeur à long terme: 308 mg/m³, 50 ppm
risque de pénétration percutanéeIOELV (EU) Valeur à long terme: 308 mg/m³, 50 ppm
Peau

- Remarques supplémentaires:
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- 8.2 Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel:
- Mesures générales de protection et d'hygiène:
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- Protection des mains: Pas nécessaire.
- Matériau des gants Non concerné.
- Temps de pénétration du matériau des gants Non concerné.
- Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- Indications générales
- Aspect:
- Forme: Liquide
- Couleur: Vert
- Odeur: Caractéristique
- Seuil olfactif: Non déterminé.
- valeur du pH à 20 °C: 6,7 +/- 0,5

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 2015/830/CE modifiant 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.11.2020

Révision: 17.11.2020

Nom du produit: **VÉGÉTAL BITUME**

(suite de la page 3)

· Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	251 °C
· Point d'éclair	173 °C
· Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
· Pression de vapeur:	Non déterminé.
· Densité à 20 °C:	0,9+/-0,02 g/cm ³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Emulsionnable
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	2,0 %
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
Mélange stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la section 7.
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:
La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 2015/830/CE modifiant 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.11.2020

Révision: 17.11.2020

Nom du produit: **VÉGÉTAL BITUME**

(suite de la page 4)

- Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- 12.1 Toxicité
- Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité
Facilement biodégradable selon l'OCDE 301B
100 % attend dès le 22ème jour
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation: De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
- Emballages non nettoyés:
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|---|-------|
| • 14.1 Numéro ONU | |
| • ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| • 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | |
| • ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 2015/830/CE modifiant 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.11.2020

Révision: 17.11.2020

Nom du produit: **VÉGÉTAL BITUME**

(suite de la page 5)

- | | |
|---|-----------------|
| · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA | |
| · Classe | néant |
| · 14.4 Groupe d'emballage | |
| · ADR, IMDG, IATA | néant |
| · 14.5 Dangers pour l'environnement: | |
| · Marine Pollutant: | Non |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |
| · "Règlement type" de l'ONU: | néant |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- Pictogrammes de danger néant
- Mention d'avertissement néant
- Mentions de danger néant
- Prescriptions nationales:
- Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
Certification NSF : catégorie A8, numéro d'enregistrement : 145887
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Préparation non considérée comme dangereuse.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- Acronymes et abréviations:
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
- * Données modifiées par rapport à la version précédente